

## Les zones humides pour un avenir urbain durable

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2018

La 13<sup>ème</sup> Conférence des parties Ramsar sur les zones humides s'est tenue du 21 au 29 octobre 2018, à Dubaï. L'événement a pour thème cette année "Les zones humides pour un avenir urbain durable".

La Conférence des Parties à la Convention de Ramsar sur les zones humides est l'occasion pour les parties contractantes d'évaluer les progrès d'application de la Convention et de l'utilisation rationnelle des zones humides et de planifier leurs propres travaux. Adoptée en 1971 à Ramsar en Iran, cette convention sur les milieux humides est un traité intergouvernemental qui regroupe actuellement 169 pays. Son rôle : engager les États membres à conserver et utiliser durablement leurs milieux humides. La conférence des parties contractantes, se réunit tous les 3 ans pour examiner le plan de travail des trois années passées et à venir.

14 collectivités dans le monde ont reçu le label "Ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar", créées en 2012 pour récompenser les collectivités qui, ayant sur leur territoire une zone humide importante et un site Ramsar, ont mis en place des politiques exemplaires de gestion durable de ce milieu. Les 4 villes françaises ont reçu cette année la distinction : Amiens, dans la Somme ; Courteranges, dans l'Aube ; Pont-Audemer, dans l'Eure ; Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais.

Environnement France - Convention de Ramsar